



Mobilité

OBJET : Passage à la gratuité du C'bus avec refonte des horaires, parcours et accès à une application numérique de géolocalisation

EXPOSE

Par délibération du 29 septembre 2020, la communauté de communes a adopté les conventions de transfert et d'affrètement à signer avec la Région des Pays de la Loire afin de prendre le relais sur la gestion de la desserte interne de Châteaubriant en minibus électriques C'bus en phase de test depuis septembre 2019.

Afin de conforter l'attractivité de ce transport, sa tarification qui est actuellement fixée à 1,20 € pour deux heures de trajet avec une gratuité limitée à certains usagers deviendra gratuite pour tous les usagers à compter du 1^{er} janvier 2021.

Une consultation publique menée durant le mois de novembre 2020 a permis de recueillir les avis et suggestions de 190 usagers et habitants afin d'améliorer les horaires et les circuits du C'bus à l'intérieur de Châteaubriant ainsi que vers les zones d'activités économiques et les communes périphériques.

Il est proposé qu'elle conduise à une refonte des parcours et des horaires du C'bus reposant sur les principes suivants :

- Confirmer les circulations entre la gare et les destinations où des groupes d'usagers sont identifiés : pôle scolaire public (enseignants de Lenoir-Môquet-Schuman), pôle de santé (médecins) et zone Horizon (cadres et agents administratifs des entreprises) ;
- Ajuster les circulations entre les quartiers résidentiels et le centre-ville en articulation avec le transport à la demande ;
- Tester des circulations hors Châteaubriant notamment vers les zones d'activités économiques.

L'étude de cette refonte serait menée par le transporteur Keolis pour une mise en place courant janvier 2021.

Afin de faciliter l'usage de ce transport, une application numérique de géolocalisation serait déployée pour que les usagers se repèrent par rapport aux itinéraires, arrêts et suivent sur smartphone en temps réel le déplacement des minibus électriques sur un plan.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Mobilité » du 27 novembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) d'adopter une tarification gratuite pour tous les usagers du minibus électrique C'bus à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- 2) d'engager une refonte des parcours et des horaires avec l'appui du transporteur Keolis ;
- 3) de déployer une application numérique de géolocalisation pour suivre en temps réel les déplacements des minibus électriques ;
- 4) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué, à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-439-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-439-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAU